

Journal Suisse de la Pêche



Schweizerischer Fischerei-Verband SFV
Fédération Suisse de Pêche FSP
Federaziun Svizra da Pestga
Federazione Svizzera di Pesca

«La parole d'honneur du Parlement compte»

Conférence des présidents: protection des eaux

«Le Parlement avait donné sa parole sur la protection des eaux, ce n'est qu'à cette condition que la Fédération de pêche a retiré son initiative populaire»: c'est avec ces mots qu'a réagi le président central de la FSP au sujet des tentatives répétées du lobby paysan visant à affaiblir la législation sur la protection des eaux.

Lors de la Conférence des présidents de la Fédération Suisse de Pêche FSP, l'histoire sans fin de la protection des eaux a de nouveau fait parler d'elle. Pour rappel : l'initiative populaire «Eaux vivantes» n'a été retirée par la Fédération Suisse de Pêche qu'après que le Parlement ait adopté à une grande majorité la révision de la Loi sur la protection des eaux. Depuis lors, le lobby paysan a clairement tenté de torpiller la mise en œuvre de la nouvelle législation sur la protection des eaux par des motions et des initiatives cantonales.

Cela aurait pu se passer autrement ...

A la Conférence des présidents de fin octobre à Olten, ce thème a resurgi dans les discussions. La cause en fut l'adoption par la Commission de l'environnement, de l'aménagement du territoire et de l'énergie CEATE du Conseil des Etats d'une motion du Conseiller national Léo Müller, visant à affaiblir la législation dans le domaine de l'espace réservé aux cours d'eau. Par cette décision, le Conseil

des Etats s'est clairement écarté de sa ligne de conduite jusqu'alors en vigueur. «Mais ce n'est pas demain la veille» a déclaré le Président central FSP et Conseiller aux Etats Roberto Zanetti. La décision en faveur d'une révision visant à affaiblir la Loi sur la protection des eaux n'a été prise que grâce à l'unique voix prépondérante du président de la commission.

Crédibilité en jeu

La décision adoptée en commission ne préfigure pas du tout la décision qui pourra être prise en plénière par le Conseil des Etats. C'est là que reposent les espoirs de Zanetti. Le Conseil des Etats porte une grande sensibilité à la protection des eaux. C'est pourquoi il ajouta : «Nous devons prendre cette décision au sérieux et rester sur nos gardes, mais nous ne devons pas non plus nous angoïsser.» Selon Zanetti, les membres du Conseil des Etats sont conscients qu'avec cette fronde paysanne contre la Loi révisée sur la protection des eaux, la crédibilité du Parlement est aussi en jeu. L'initiative populaire «Eaux vivantes» de la Fédération Suisse de Pêche, à laquelle les experts donnaient de grandes chances de succès en scrutin fédéral, n'a été retirée par la FSP qu'en contrepartie de l'acceptation par le Parlement d'un bon contre projet de révision de la Loi sur la protection des eaux, aujourd'hui combattu. «C'est de la majorité parlementaire qu'il s'agit» a déclaré Zanetti, «Cette parole d'honneur a été tenue jusqu'à aujourd'hui.» Si le Parlement devait tout à coup changer

de position suite à la pression du lobby des agriculteurs, les dommages démocratiques seraient grands. La crédibilité et la fiabilité du Parlement seraient entamées et plus personne ne prendrait le risque de retirer une initiative populaire. Roberto Zanetti est persuadé que la majorité du Conseil des Etats, et finalement également le Conseil national, ne voudra risquer ces dégâts collatéraux.

Renaturation

Le président central Roberto Zanetti a présenté Luca Vetterli de Pro Natura afin qu'il fasse le point sur la mise en œuvre de la Loi sur la protection des eaux. Les cantons devront fixer au plus tard en 2017 de quelle manière ils vont déterminer l'espace réservé aux eaux. C'est une des tâches qu'ils doivent assumer. Les autres champs d'action se situent dans les domaines de la renaturation, de l'assainissement des éclusées, du rétablissement du régime de charriage et de la migration piscicole. La plupart des planifications devaient être fournies par les cantons à la Confédération en 2014. Luca Vetterli a conseillé aux fédérations cantonales de garder un œil attentif sur la mise en œuvre des mesures par les cantons. L'espace nécessaire pour les renaturations prévues se monte à environ 2'000 hectares sur les prochaines 80 années. Le raffut des paysans contre cet espace nécessaire est totalement déplacé lorsque l'on sait que l'urbanisation à elle seule provoque la perte de 3'000 hectares ... par année !! Kurt Bischof

Beaucoup d'habitat pour peu d'argent

Conférence des présidents: projets de la FSP

La Fédération Suisse de Pêche FSP élabore le manuel «Les pêcheurs aménagent le milieu». Une information à ce sujet a été transmise lors de la Conférence des présidents.

Les renaturations nécessitent du temps et de l'argent. C'est pourquoi la Fédération Suisse de Pêche FSP a cherché des possibilités de réaliser des aménagements simples et à faible coût permettant d'améliorer l'habitat sur les cours d'eau. Selon le chef de projet Samuel Gründler, le manuel «Les pêcheurs aménagent les cours d'eau», poursuit l'objectif suivant : «Construire beaucoup d'habitat pour les poissons, à moindres frais». Dans ce but, le manuel contiendra des informations de fond et des instructions pratiques. Des exemples concrets vont encourager les sociétés de pêche et les fédérations cantonales à mettre en œuvre des mesures. Le manuel «Les pêcheurs aménagent le milieu» est dans la dernière phase de production et sera mis en vente lors de l'exposition «Pêche-Chasse-Tir» en février 2016 (voir Box). Parallèlement à cela, la FSP prévoit un cours de formation. Les présidents des fédérations cantonales ont aussi été informés sur d'autres projets: selon Philippe Berberat, président du club des 111, les fédérations membres devront à l'avenir être soutenues dans leur travail au niveau politique cantonal. Durant cet automne, la phase pilote du module de formation «Les pêcheurs font école» a démarré par des animations pratiques. Les autres thèmes ont porté sur la protection des animaux et la Journée Suisse de la Pêche 2017. Kurt Bischof



Auditeurs attentifs : l'administrateur de la FSP Philipp Sicher et le Président central de la FSP Roberto Zanetti.

Pêche-Chasse-Tir

L'exposition Pêche-Chasse-Tir, qui a lieu sur un rythme bisannuel, aura lieu du 18 au 21 février 2016 sur le site de la Bernexpo. La FSP sera à nouveau présente avec une exposition spéciale très variée. Les objectifs de cette édition seront, selon l'administrateur Philipp Sicher, le renforcement de l'échange d'expériences entre la base et les scientifiques, des contributions de spécialistes pour les personnes intéressées ainsi que des contacts avec les milieux politiques. Sur la base de l'expérience des dernières éditions on peut affirmer que la visite à l'expo «Pêche-Chasse-Tir» est un «must», un point d'honneur et une source de plaisir pour les pêcheurs suisses. Bi.

Agenda FSP

Du 18 au 21.02.2016
Exposition «Pêche-Chasse-Tir»
Bern EXPO

11. 06. 2016
Assemblée des délégués FSP
Genève

Mentions légales

Journal Suisse de la Pêche
Rédaction/production: Kurt Bischof
Case postale 141, 6281 Hochdorf
kurt.bischof@bischofmeier.ch
Téléphone 041 914 70 10
Fax 041 914 70 11

 www.sfv-fsp.ch



Stefan Wenger (SFV) et Marco Vescovi (SO)



Rolf Gächter (SG) et Stefan Schwarzkopf (SH)



Christoph Maurer (TG), Bruno Denzler (GL) et Ruedi Genhart (GR)



Rencontre à l'apéro entre Philippe Berberat (club des 111) et Thomas Leeger (ZH)



Représentants de la Suisse centrale: Markus Fischer (LU) et Jörg Reinhard (OW)